

Bordereau attestant l'exactitude des informations - ST QUENTIN - 0202 - Documents comptables
(B-S) - Dépôt le 15/10/2025 - 3959 - 2020 B 00575 - 891 658 957 - A.C.M.P.

COMPTES ANNUELS

**SASU ACMP
1654 RUE ANDRE MISSENARD
02100 ST QUENTIN**

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Certifié Conforme à l'original

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized, cursive script that appears to be a name or initials, possibly 'S. Missonard'.

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

EBP Informatique 2024

Désignation de l'entreprise		ACMP		Néant ☐ *			
Adresse de l'entreprise		1654 RUE ANDRE MISSENARD		02100 ST QUENTIN			
SIRET		8 9 1 6 5 8 9 5 7 0 0 0 1 6					
Durée de l'exercice en nombre de mois *		1 2		Durée de l'exercice précédent * 1 2			
				Exercice N clos le 31 12 2024			
		Brut 1		Amortissements, provisions 2			
				Net 3			
Capital souscrit non appelé		TOTAL (I) AA					
ACTIF IMMOBILISÉ *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	100	AC	100	
		Frais de développement *	CX		CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	2 076	AG	2 076	
		Fonds commercial (1)	AH		AI		
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
		Constructions	AP		AQ		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	110 021	AS	76 944	33 077
		Autres immobilisations corporelles	AT	60 533	AU	32 692	27 841
		Immobilisations en cours	AV		AW		
		Avances et acomptes	AX		AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
		Autres participations	CU		CV		
		Créances rattachées à des participations	BB		BC		
		Autres titres immobilisés	BD		BE		
Prêts		BF		BG			
Autres immobilisations financières *		BH	7 895	BI		7 895	
TOTAL (II)		BJ	180 626	BK	111 812	68 814	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	6 137	BM		6 137
		En cours de production de biens	BN	8 454	BO		8 454
		En cours de production de services	BP		BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
		Marchandises	BT		BU		
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
		Clients et comptes rattachés (3) *	BX	161 119	BY		161 119
		Autres créances (3)	BZ	67 355	CA		67 355
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres:.....)	CD		CE		
COMPTES DE REGULARISATION	Disponibilités	CF	290 565	CG		290 565	
	Charges constatées d'avances (3) *	CH	88	CI		88	
	TOTAL (III)	CJ	533 719	CK		533 719	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Écarts de conversion actif * (VI)	CN					
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	714 345	1A	111 812	602 533	
Renvois: (1) dont droit au bail :		(2) Part à moins d'1 an des immobilisations financières nettes	CP	7 895	(3) Part à plus d'1 an :	CR	
Clause de réserve de propriété * :		Immobilisations :	Stocks :		Créances :		

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise				ACMP		Néant ☐ *		
						Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé :10 000..)					DA	10 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport...					DB		
	Écarts de réévaluation (2) *		(	dont écart d'équivalence	EK	)	DC	
	Réserve légale (3)					DD	1 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles					DE		
	Réserves réglementées (3) *		(	dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours	B1	)	DF	
	Autres réserves		dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *		EJ	)	DG	
	Report à nouveau					DH	120 976	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)					DI	60 365	
	Subventions d'investissement					DJ		
	Provisions réglementées *					DK		
	TOTAL (I)					DL	192 340	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs					DM		
	Avances conditionnées					DN		
	TOTAL (II)					DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques					DP		
	Provisions pour charges					DQ		
	TOTAL (III)					DR		
DETTES (4)	Emprunts obligatoires convertibles					DS		
	Autres emprunts obligatoires					DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)					DU	94 652	
	Emprunts et dettes financières divers		(	dont emprunts participatifs	EI	)	DV	41 171
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours					DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés					DX	67 399	
	Dettes fiscales et sociales					DY	206 971	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					DZ		
	Autres dettes					EA		
Compte de régul.	Produits constatés d'avance (4)					EB		
TOTAL (IV)					EC	410 193		
Écart de conversion passif *					TOTAL (V)		ED	
TOTAL GENERAL (I à V)					EE	602 533		
RENOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital				1B		
	(2)	dont	- Réserve spéciale de réévaluation (1959)			1C		
			- Écart de réévaluation libre			1D		
			- Réserve de réévaluation (1976)			1E		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *				EF		
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an				EG	410 193	
	(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP				EH		

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

⑤

IMMOBILISATIONS

DGFiP N° 2054-SD 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		ACMP										Néant ☐ *	
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations					
						Consécutives à une réévaluation cours de l'exercice résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste					
						1	2		3				
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I		CZ	100		D8			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II		KD	2 076		KE	KF		
CORPORELLES	Terrains						KG			KH	KI		
	Constructions	Sur sol propre	(dont composants	L9	)	KJ			KK	KL			
		Sur sol d'autrui	(dont composants	M1	)	KM			KN	KO			
		Installations gales, agencements, aménagements des constructions	(dont composants	M2	)	KP			KQ	KR			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				(dont composants	M3	)	KS	100 873		KT	KU 9 148	
	Autres immo. corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV	11 060		KW	KX			
		Matériel de transport *				KY	21 879		KZ	LA			
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	25 030		LC	LD 2 564			
		Emballages récupérables et divers *				LE			LF	LG			
	Immobilisations corporelles en cours						LH			LI	LJ		
	Avances et acomptes						LK			LL	LM		
	TOTAL III						LN	158 842		LO	LP 11 712		
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence						8G			8M	8T		
	Autres participations						8U			8V	8W		
	Autres titres immobilisés						1P			1R	1S		
	Prêts et autres immobilisations financières						1T	7 895		1U	1V		
	TOTAL IV						LQ	7 895		LR	LS		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						ØG	168 914		ØH	ØJ 11 712			
CADRE B		IMMOBILISATIONS				Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale* ou évaluation par mise en équivalence			
						Par virement de poste à poste				Par cession à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
						1	2		3		4		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I		IN	CØ		DØ 100		D7	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II		IO	LV		LW 2 076		1X	
CORPORELLES	Terrains						IP	LX		LY		LZ	
	Constructions	Sur sol propre			IQ	MA		MB		MC			
		Sur sol d'autrui			IR	MD		ME		MF			
		Inst. Générales, agencements, aménagements des constructions			IS	MG		MH		MI			
	Installations techniques, matériel et outillages industriels						IT	MJ		MK 110 021		ML	
	Autres immobilisations corporelles	Installations gales, agencements, aménagements divers				IU	MM		MN 11 060		MO		
		Matériel de transport				IV	MP		MQ 21 879		MR		
		Matériel de bureau et informatique, mobilier				IW	MS		MT 27 594		MU		
		Emballages récupérables et divers*				IX	MV		MW		MX		
	Immobilisations corporelles en cours						MY	MZ		NA		NB	
	Avances et acomptes						NC	ND		NE		NF	
	TOTAL III						IY	NG		NH 170 554		NI	
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence						IZ	ØU		M7		ØW	
	Autres participations						IQ	ØX		ØY		ØZ	
	Autres titres immobilisés						I1	2B		2C		2D	
	Prêts et autres immobilisations financières						I2	2E		2F 7 895		2G	
	TOTAL IV						I3	NJ		NK 7 895		2H	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						I4	ØK		ØL 180 626		ØM		

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

⑥

AMORTISSEMENTS

DGFIP N° 2055-SD 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code
général des impôts)

Désignation de l'entreprise		ACMP						Néant ☐ *			
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *									
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
Frais d'établissement et de développement		CY	100	EL		EM		EN	100		
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ			
Autres immobilisations incorporelles		PE	2 076	PF		PG		PH	2 076		
TOTAL I		RK	2 176	RM		RN		RO	2 176		
Terrains		PI		PJ		PK		PL			
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ			
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU			
	Inst. Générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY			
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	55 725	QA	21 218	QB		QC	76 944		
Autres immobilisations corporelles	Inst. Générales, agencements, aménagements divers	QD	3 208	QE	1 106	QF		QG	4 314		
	Matériel de transport	QH	13 382	QI	4 376	QJ		QK	17 758		
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	5 063	QM	5 557	QN		QO	10 620		
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT			
TOTAL II		QU	77 379	QV	32 257	QW		QX	109 636		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)		ØN	79 555	ØP	32 257	ØQ		ØR	111 812		
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice			
		Colonne 1	Colonne 2	Colonne 3	Colonne 4	Colonne 5	Colonne 6				
		Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amortissement fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amortissement fiscal exceptionnel				
Frais d'établissement		M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6			
Fonds commercial		RP	RQ	RR	RS	RT	RU	RV			
Autres immobilisations incorporelles		N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1			
TOTAL I		RW	RX	RY	RZ	SB	SC	SD			
Terrains		Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8			
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6			
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4			
	Inst.gales, agenc., aménagements divers	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2			
Installations techniques, matériel et outillage		T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9			
Autres immob. Corporelles	Inst. Gales, agenc. Et aménagements divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7			
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5			
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3			
	Emballages, récupérations et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1			
TOTAL II		X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8			
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL III		NL			NM			NO			
Total général (I + II + III)		NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV			
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)		NW	Total général non ventilé (NS + NT + NU)		NY	Total général non ventilé (NW - NY)		NZ			
CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *									
		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice			
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9		Z8			
Primes de remboursement des obligations						SP		SR			

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

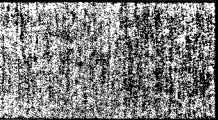
PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFIP N° 2056-SD 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

FEP Informatique 2024

Désignation de l'entreprise		ACMP										Néant ☐ *	
NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice					
		1		2		3		4					
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC					
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II du CGI) *	3U		TD		TE		TF					
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI					
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO					
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6					
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM					
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR					
	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU					
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D					
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H					
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M					
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S					
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W					
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A					
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E					
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K					
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER					
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U					
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y					
	TOTAL II	5Z		TV		TW		TX					
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION	Sur immobilisations	- incorporelles	6A		6B		6C		6D				
		- corporelles	6E		6F		6G		6H				
		- titres mis en équivalence	Ø2		Ø3		Ø4		Ø5				
		- titres de participations	9U		9V		9W		9X				
		- autres immobilisations financières (1) *	Ø6		Ø7		Ø8		Ø9				
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S					
	Sur comptes clients	6T		6U		6V		6W					
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y		6Z		7A					
	TOTAL III	7B		TY		TZ		UA					
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		7C		UB		UC		UD				
Dont dotations et reprises		- d'exploitation	UE		UF								
		- financières	UG		UH								
		- exceptionnelles	UJ		UK								
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5 ^{ème} du CGI								10					

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision

NOTA : les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

⑧

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE *

DGFIP N° 2057-SD 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		ACMP										Néant ☐ *			
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES					MONTANT BRUT		À 1 AN AU PLUS		À PLUS D'UN AN				
							1		2		3				
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations					UL		UM		UN					
	Prêts (1) (2)					UP		UR		US					
	Autres immobilisations financières					UT	7 895	UV	7 895	UW					
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux					VA									
	Autres créances clients					UX	161 119		161 119						
	Créance représentative de titres (Provisions pour dépréciation antérieurement constituée* UO)					Z1									
	Personnel et comptes rattachés					UY	503		503						
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux					UZ									
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices					VM								
		Taxe sur la valeur ajoutée					VB	65 753		65 753					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés					VN								
		Divers					VP								
	Groupe et associés (2)					VC									
Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)					VR	1 100		1 100							
Charges constatées d'avance					VS	88		88							
TOTAUX					VT	236 458	VU	236 458	VV						
RENOIS	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice				VD									
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice				VE									
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				VF									
CADRE B		ÉTAT DES DETTES				Montant brut		À 1 an au plus		À plus d'1 an et 5 ans au plus		À plus de 5 ans			
						1		2		3		4			
Emprunts obligatoires convertibles (1)		7Y													
Autres emprunts obligatoires (1)		7Z													
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)		à 1 an maximum à l'origine				VG									
		à plus d'1 an à l'origine				VH		94 652		94 652					
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A													
Fournisseurs et comptes rattachés		8B				67 399		67 399							
Personnel et comptes rattachés		8C				78 895		78 895							
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D				88 880		88 880							
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices				8E		11 689		11 689						
	Taxe sur la valeur ajoutée				VW		23 204		23 204						
	Obligations cautionnées				VX										
	Autres impôts, taxes et assimilées				VQ		4 303		4 303						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J													
Groupe et associés (2)		VI				41 171		41 171							
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K													
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2													
Produits constatés d'avance		8L													
TOTAUX		VY				410 193		VZ		410 193					
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice				VJ				(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés, personnes physiques		VL		26 677	
		Emprunts remboursés en cours d'exercice				VK		94 223							

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

ANNEXE

PRINCIPES COMPTABLES, METHODES D'EVALUATION

1. Principes généraux

L'exercice clos le 31/12/2024 a une durée de 12 mois.

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du règlement 2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables homologué par arrêté ministériel du 8 septembre 2014 relatif au Plan Comptable Général, ainsi que du règlement 2018-06 de l'ANC homologué par arrêté ministériel du 5 décembre 2018 relatif aux modalités d'établissements des comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif, selon les principes suivants :

- Continuité de l'exploitation,
- Indépendance des exercices,
- Règles de prudence et sincérité des comptes.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

1. Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :**a) Immobilisations**

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais d'accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus / sont inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire / dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

Agencements et aménagements des constructions	10 ans
Matériels et outillage industriels	4 à 5 ans
Matériel de transport	4 à 5 ans
Matériel informatique	4 à 5 ans
Mobilier de bureau	6 à 7 ans

b) Stocks

La valeur brute des marchandises et approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les produits fabriqués ont été évalués à leur coût de production. Les charges fixes de fabrication ont été prises en compte sur la base des capacités normales de production de l'entreprise, à l'exclusion de tous coûts de sous-activité et de stockage.

Les stocks (et en cours) ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

Les opérations à long terme ont été évaluées en tenant compte de l'avancement des travaux (et en excluant les frais financiers).

Les pertes potentielles sur les contrats à long terme déficitaires ont été provisionnées pour leur totalité.

c) Créances et dettes

Les créances sont comptabilisées pour leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

CHARGES A PAYER

Montant des charges à payer inclus dans les postes de bilan suivants :

Rubriques	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	286
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 326
Dettes fiscales et sociales	123 806
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Disponibilités, charges à payer	
Autres dettes	
TOTAL	128 419

VENTILATION DE L'EFFECTIF DE L'ENTREPRISE

Par effectif salarié, on entend l'ensemble des personnes ayant un contrat de travail et rémunérées directement par l'entreprise.

Par personnel mis à disposition, on entend personnel intérimaire et le personnel détaché ou prêté par l'entreprise.

Rubriques	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'entreprise
Ingénieurs et cadres	1	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés		
Ouvriers	7	
TOTAL	8	

CAPITAL SOCIAL

Composition du capital social

Catégories de parts ou d'actions	En début d'exercice	Créées pendant l'exercice	Remboursées pendant l'exercice	A la clôture d'exercice	Valeur nominale
1- Actions ordinaires	1000			1000	10
2- Actions amorties					
3- Actions div. prioritaires (sans droit de vote)					
4- Actions préférentielles					
5- Parts sociales					
6- Certificats d'investissements					
TOTAL	1000			1000	10

Parts des bénéficiaires (ou des fondateurs)

Catégories	Nombre	Valeur nominale	Droits conférés
1- Actions ordinaires			
2- Actions amorties			
3- Actions div. prioritaires (sans droit de vote)			
4- Actions préférentielles			
5- Parts sociales			
6- Certificats d'investissements			

CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

Rubriques	Charges	Produits
Crédit bail partner	88,34	
TOTAL	88,34	

TRANSFERT DE CHARGES

Rubrique	Montant
Transferts de charges d'exploitation	
cpam	1500,83
aide	1500,00
Sous total Exploitation	3000,83
Transferts de charges financières	
Sous total Financières	
Transferts de charges exceptionnelles	
Sous total Exceptionnelles	
TOTAL	3000,83

A.C.M.P.

S.A.S.U. au capital de 10 000 €
39, Rue des Tilleuls
02300 CAUMONT

*

R.C.S. SAINT-QUENTIN B 891 658 957

*

DECISION DE L'ASSOCIE UNIQUE
DU 24/03/2025

L'an deux mil vingt-cinq
le vingt-quatre mars,
à onze heures,

Monsieur Dominique SANTUS, actionnaire unique de la SASU « **A.C.M.P.** », a pris les décisions concernant l'ordre du jour suivant :

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2024,
- Affectation du résultat de l'Exercice,
- Quitus de la Présidence,
- Pouvoirs à conférer

PREMIERE RESOLUTION

L'Actionnaire unique, connaissance prise des documents prescrits par la Loi, l'inventaire, le bilan, le compte de résultat et l'annexe concernant l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils ont été présentés faisant ressortir un bénéfice net comptable de 60 365 euros.

DEUXIEME RESOLUTION

L'exercice clos le 31 décembre 2024 fait ressortir un bénéfice comptable de 60 365 euros. L'actionnaire unique décide d'affecter le résultat de la façon suivante :

- Report à nouveau : 60 365 euros.

Suite à l'affectation le compte « Report à nouveau » présente un solde créditeur de 181 341 euros.

Conformément aux dispositions de l'article 243bis du Code général des impôts, il est rappelé qu'il a été procédé aucune distribution de dividendes au titre des trois précédents exercices.

TROISIEME RESOLUTION

L'Actionnaire unique approuve la gestion accomplis par la Présidence au cours de l'exercice, dont le compte-rendu lui a été fait, donne quitus à la gérance de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

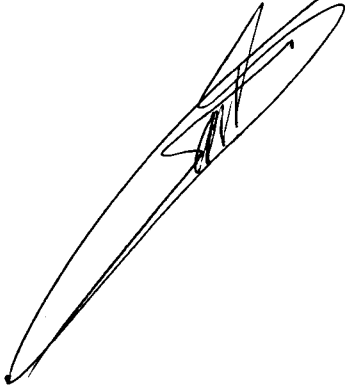
51)

QUATRIEME RESOLUTION

L'Actionnaire unique confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal, à l'effet d'accomplir toutes formalités qu'il y aura lieu, notamment de dépôt.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à douze heures.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par l'actionnaire unique.

A handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke extending to the right.